



Réseau d'information comptable agricole (RICA)

Coup de rabot au revenu des agriculteurs du Centre-Val de Loire en 2014

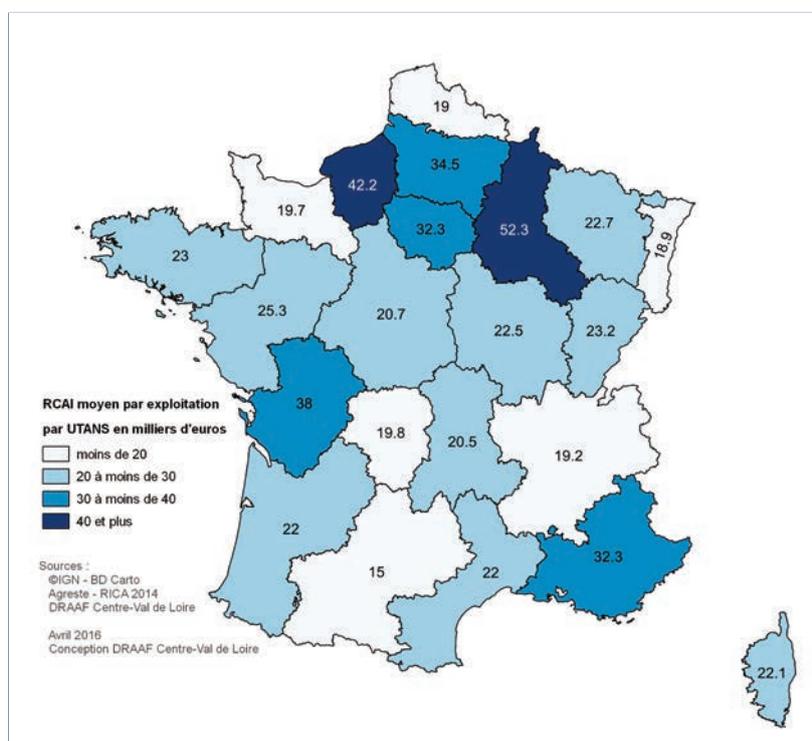
→ En France

Après trois années fastes, de 2010 à 2012 et une année 2013 plus mitigée, le revenu moyen de la ferme France se stabilise en 2014. En revanche, dans le Centre-Val de Loire, il diminue de 13 % et reste inférieur à la moyenne nationale. Les productions végétales sont les plus touchées. Les volumes de récoltes sont certes en hausse, mais ils se heurtent à la chute des cours. Pour les orientations animales, le bilan est plus favorable. Le lait, livré en quantités plus importantes, est mieux rémunéré et les cours des gros bovins parviennent à se maintenir.

Les premiers résultats de l'enquête européenne issue du réseau d'information comptable agricole (RICA) de l'année 2014 annoncent une stagnation du revenu pour la France. Le résultat courant avant impôt (RCAI) en moyenne par exploitation se maintient à 36 200 euros en 2014 et le RCAI par UTANS (unité de travail annuel non salariée) à 25 200 euros. Plusieurs facteurs primordiaux contri-

buent à cette situation : la hausse en volume des productions végétales et des livraisons de lait ainsi que celle de son prix ne permettent pas de dégager un revenu supplémentaire du fait du dérapage des cours des grandes cultures. Au niveau national, 15 % des exploitations sont en situation de déficit, soit une baisse d'un point rapport à 2013.

RCAI moyen par exploitation par UTANS en milliers d'euros



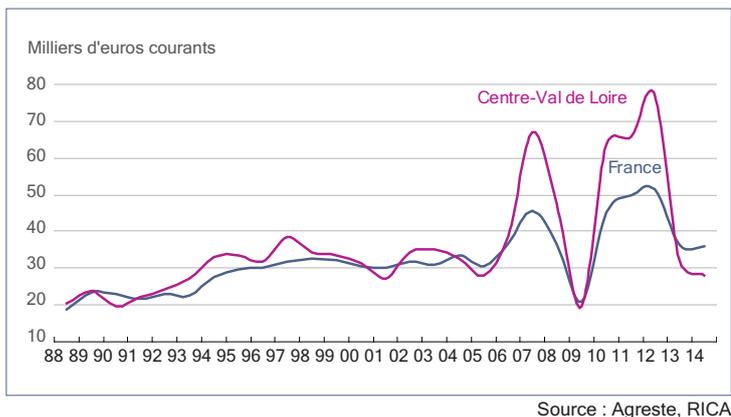
Source : Agreste, RICA

➔ Dans le Centre-Val de Loire

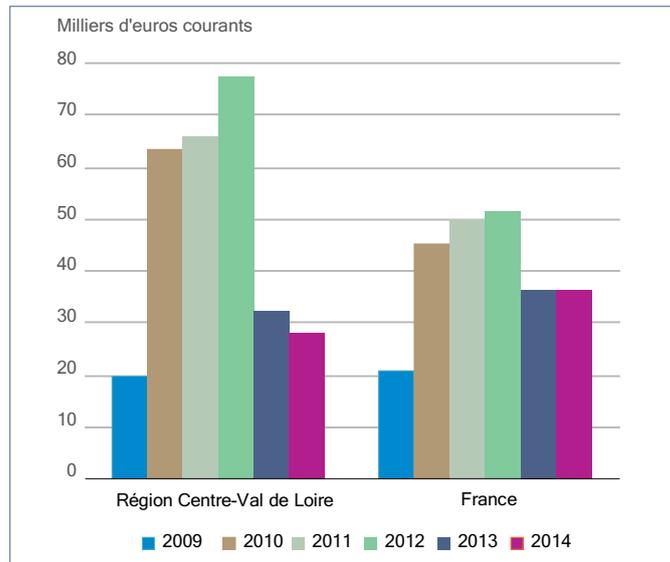
Dans le Centre-Val de Loire, le RCAI est inférieur à la moyenne nationale pour la deuxième année consécutive. Affiché à 32 200 euros en 2013, il a baissé de 13 % en 2014 pour atteindre un montant de 28 200 euros. Le RCAI par UTANS se rétracte dans les mêmes proportions et se situe à 20 700 euros en 2014 contre 23 500 euros en 2013. Pour le RCAI, la région rétrograde au 16^e rang des régions françaises et se trouve cette année devancée par Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Aquitaine, le Limousin et l'Auvergne. Pour

le RCAI par UTANS, le Centre-Val de Loire dépasse de peu l'Auvergne et le Limousin, mais se trouve devancée par le Languedoc-Roussillon, elle occupe ainsi la 15^e place. Dans ce contexte difficile, les trésoreries se sont réduites. En 2014, 22 % des exploitations agricoles régionales présentent un déficit, soit sept points de plus que la moyenne française. Par rapport à 2013, 4 % d'exploitations agricoles supplémentaires se trouvent dans une situation délicate.

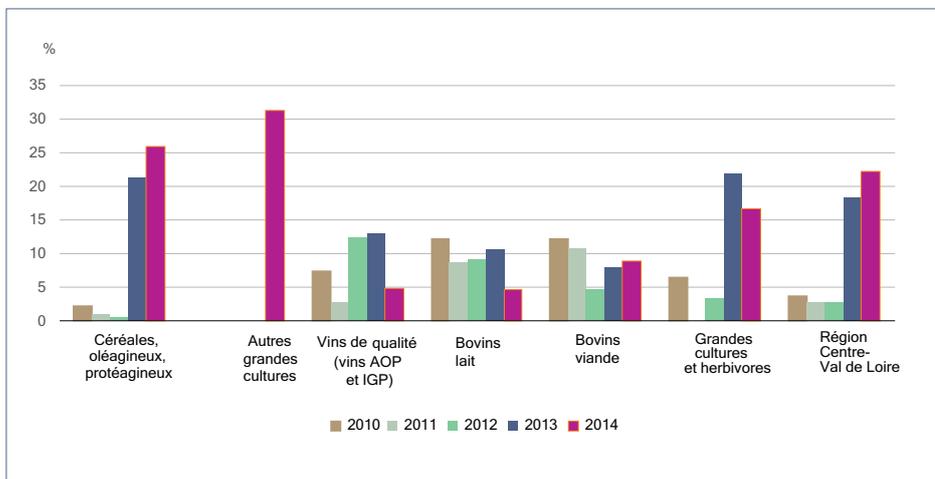
Evolution du RCAI moyen par exploitation depuis 1988



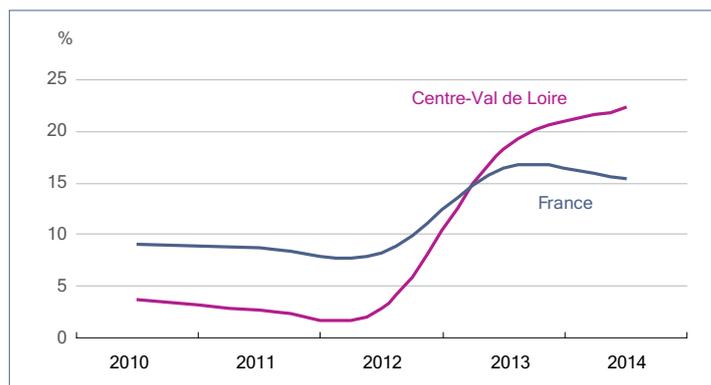
Baisse du RCAI moyen par exploitation en 2014 en région Centre-Val de Loire



Part des exploitations ayant un RCAI négatif dans le Centre-Val de Loire pour les principales OTEX



Part des exploitations ayant un RCAI négatif



Le revenu rogné de 13 % dans le Centre-Val de Loire

→ Double peine pour les grandes cultures, embellie pour les bovins lait et la viticulture

Au niveau national

Les résultats des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux (COP), très chahutés ces dernières années, poursuivent leur repli en 2014. La diminution des charges d'approvisionnement, suite à la baisse des prix des intrants, ne compense pas la chute des prix à la production (- 15 % environ) à laquelle s'ajoute la réduction des subventions. Le RCAI moyen des exploitations de cette OTEX, de l'ordre de 19 000 euros, devient un des plus faibles, juste devant celui des éleveurs porcins.

La dégradation des résultats est également sensible pour les exploitations spécialisées dans la production de plantes sarclées, de légumes de plein champ ou combinant diverses grandes cultures, du fait notamment du dérapage du prix des betteraves et des pommes de terre. Avec un montant de 46 400 euros, leur RCAI demeure néanmoins un des plus élevés, après notamment celui de la viticulture. En 2014, les exploitations viticoles ont bénéficié d'une augmentation des prix des vins. Leur RCAI s'établit à 65 000 euros. En maraîchage, en revanche, les résultats se détériorent, suite au repli des prix de nombreux produits. Le RCAI s'élève à 35 000 euros.

Moins de charges, mais des cours dépressifs

Quant aux exploitations fruitières, la hausse des volumes vendus compense la baisse des prix de vente. Mais l'alourdissement des charges de personnel, notamment, pèse sur le RCAI qui diminue pour s'établir à 31 300 euros.

Dans un contexte d'évolution favorable du prix du lait, les résultats des éleveurs laitiers s'améliorent légèrement en 2014. Leur RCAI s'élève à 41 200 euros. Pour les éleveurs de bovins viande, la situation est relativement stable avec un RCAI de 23 400 euros, toujours l'un des plus bas niveaux par orientation. Les éleveurs d'ovins ou de caprins dégagent un RCAI de 26 500 euros, en hausse, et qui retrouve son niveau de 2012.

2014 s'inscrit dans les mauvaises années pour les éleveurs porcins, habitués à des variations de leur revenu. Dans un contexte de chute du prix du porc, le RCAI atteint seulement 15 800 euros en moyenne. La situation s'améliore pour les éleveurs de volailles. Après le point bas qu'ils ont connu en 2013, leur résultat remonte à 34 100 euros en moyenne, mais demeure toutefois inférieur de 22 % au résultat moyen de la période 2010-2012 de 44 000 euros.

Dans le Centre-Val de Loire

Les éleveurs laitiers s'en sortent mieux

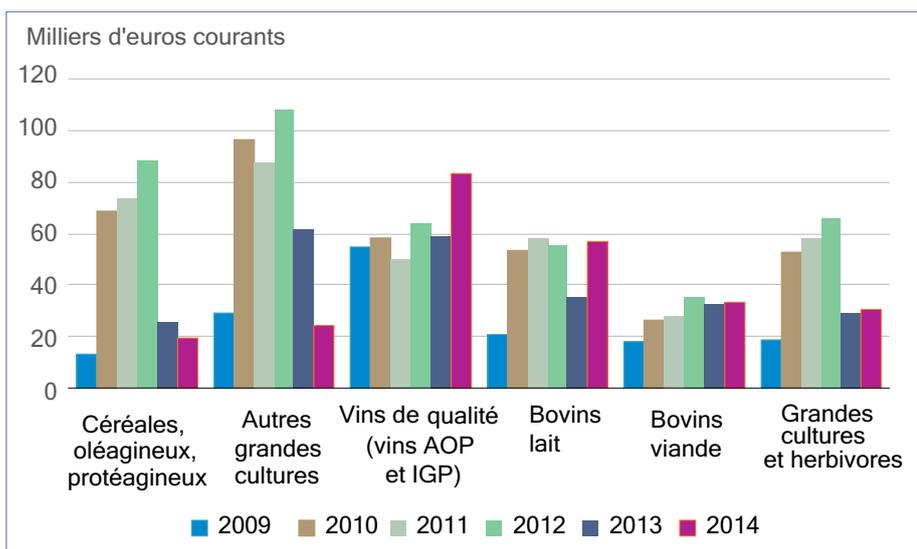
Les résultats des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux se replient en 2014. Des prix à la production en baisse de 15 % environ et des subventions réduites tirent le résultat à un niveau parmi les plus bas, malgré l'allègement des charges d'approvisionnement. Le RCAI moyen passe sous la barre des 20 000 euros, à 19 300 euros.

La dégradation des résultats est également marquée pour les exploitations spécialisées en « autres grandes cultures », du fait notamment de la forte contraction des prix des betteraves et des pommes de terre. En net repli par rapport à 2013, le RCAI de 24 200 euros équivaut au même RCAI moyen national divisé quasiment par deux.

Les exploitations viticoles, soulagés par le volume correct de la vendange, ont surtout bénéficié de l'augmentation des prix des vins. Leur RCAI s'établit à 83 200 euros, soit un gain de 41 % par rapport à l'année précédente.

Dans un contexte d'évolution favorable du prix du lait, le RCAI des éleveurs de bovins lait a bondi de 60 % en 2014 pour atteindre 56 900 euros. Ce résultat dépasse de 38 % le même RCAI moyen national. En effet, la laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel, qui collecte le lait sur l'ensemble de la région, a signé avec les éleveurs des accords de contractualisation assurant une juste rémunération des producteurs ce qui leur permet de dégager un revenu satisfaisant (27 400 euros en moyenne pour le RCAI par UTANS). Pour les éleveurs de bovins viande, la situation est relativement stable avec un RCAI de 33 000 euros et 24 300 euros pour le RCAI par UTANS.

Baisse du RCAI moyen en grandes cultures en région Centre-Val de Loire



Source : Agreste, RICA

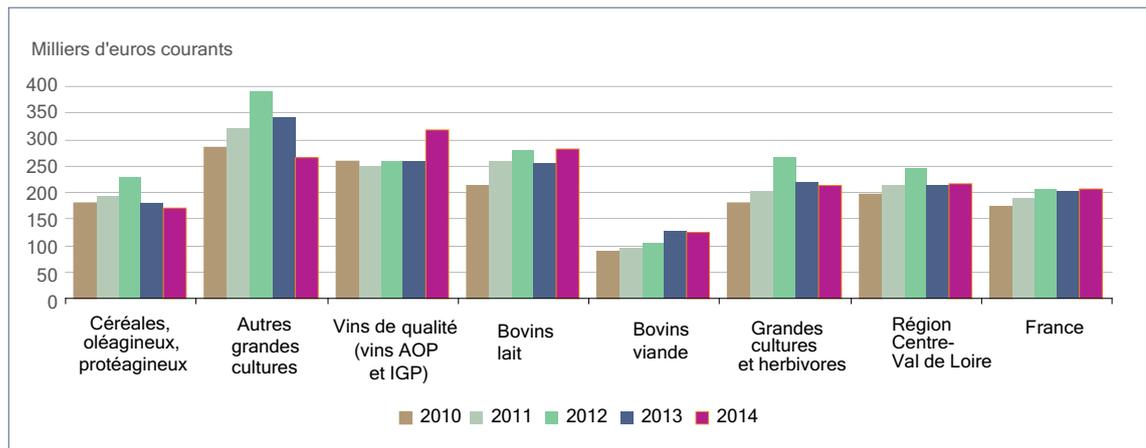
Les prélèvements privés des exploitants diminuent en moyenne de 12 %, contre 4 % au niveau national. De l'ordre de 46 000 euros en moyenne, ils restent néanmoins supérieurs de 4 500 euros à la valeur moyenne nationale. Ils sont utilisés pour rémunérer les exploitants et payer les charges sociales du personnel non salarié qui s'élèvent à 17 000 euros en moyenne par exploitation. Ces dernières sont destinées à financer les assurances maladie et vieillesse de l'exploitant et des coexploitants. Elles sont exclues des charges dans le RICA. De même, les prestations sociales ne sont pas prises en compte dans les produits. Elles ne participent pas à la formation du résultat, mais sont néanmoins enregistrées de façon extra-comptable.

➔ Des secteurs de production plus ou moins bien lotis

Au niveau national, la valeur moyenne de la production par exploitation progresse de 2 % par rapport à 2013. Avec 215 000 euros, elle stagne dans le Centre-Val de Loire. Néanmoins, cette stabilité cache des disparités suivant les différents secteurs de production. Ainsi, la production moyenne par exploitation diminue en grandes cultures (- 5 % en céréales, oléagineux, protéagineux et - 22 % en autres grandes cultures). En effet, des rendements meilleurs n'ont pas pu compenser la poursuite de la chute des cours amorcée en 2013. En élevage bovins lait, la valeur de la production

augmente de 10 % grâce à une hausse des livraisons et des prix. En viticulture, une vendange correcte et des prix plus élevés de près de 20 % entraînent une hausse de la valeur de la production de 24 % par rapport à 2013. Néanmoins, si la production moyenne régionale dépasse les 210 000 euros, cette valeur n'atteint pas celle des autres régions céréalières, telles que l'Île-de-France et la Picardie, qui dépasse les 240 000 euros. En effet, les rendements des céréales et oléagineux de ces régions sont meilleurs encore que ceux obtenus dans le Centre-Val de Loire.

Baisse de la valeur de la production en grandes cultures en région Centre-Val de Loire



Source : Agreste, RICA

Le lait mieux payé

➔ Des charges en légère baisse

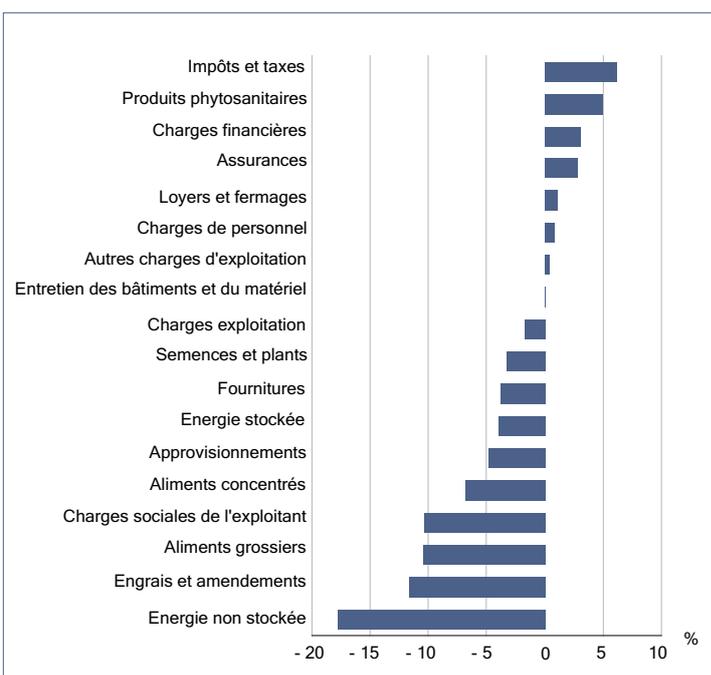
Les charges d'approvisionnement allégées de 5 %

Les charges d'exploitation de la région Centre-Val de Loire se démarquent de la moyenne nationale en la surpassant de 13 % et atteignent 224 500 euros en moyenne par exploitation. Cependant, elles diminuent de 2 % par rapport à 2013.

Les charges d'approvisionnement (95 500 euros en moyenne par exploitation) reculent davantage (- 5 %). Parmi ces charges, celle des engrais et amendements s'allège le plus (- 11 %), suivie par les aliments pour animaux (- 8 %). Seuls les produits phytosanitaires pèsent plus lourdement (+ 5 %), du fait d'une utilisation accrue pour lutter contre les maladies et les adventices qui se sont développées en raison du temps humide.

Les charges structurelles (autres charges d'exploitation) sont stables (129 000 euros en moyenne par exploitation). Pourtant, les impôts et taxes (+ 6 %), les charges financières (+ 3 %), les loyers et fermages et les charges de personnel s'alourdissent, mais les consommations en valeur d'énergie non stockée (gazole et électricité) diminuent de 18 % du fait de la baisse des prix du carburant. En moyenne par exploitation, les charges de personnel représentent 14 100 euros et les loyers et fermages 17 100 euros. Les charges financières s'élèvent à 5 400 euros. Elles découlent des décisions prises au cours des exercices antérieurs.

Evolution des principales charges courantes dans le Centre-Val de Loire entre 2013 et 2014



Source : Agreste, RICA

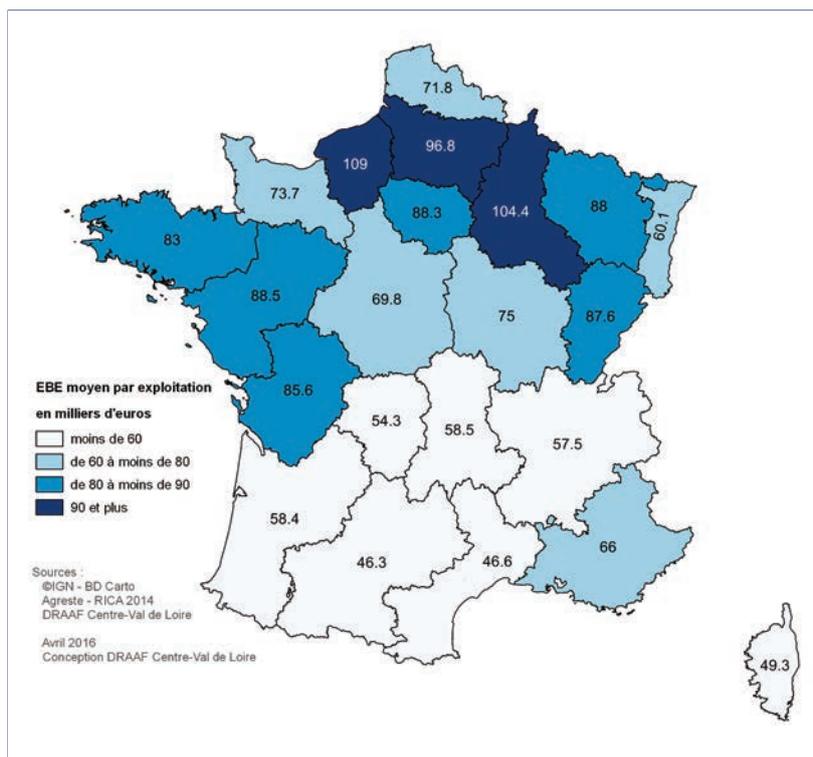
→ Une situation financière à la peine en grandes cultures

A l'image du RCAI, l'excédent brut d'exploitation (EBE), qui ne comprend ni l'investissement, ni l'ensemble des charges financières, s'est rétracté entre 2013 et 2014 : il passe de 73 000 à 70 000 euros, soit un recul de 4 %. La baisse la plus prononcée s'observe dans les exploitations spécialisées en grandes cultures (- 35 % en autres grandes cultures et - 11 % en céréales, oléagineux, protéagineux). A l'inverse, l'EBE des élevages de bovins lait augmente de 28 % et celui de la viticulture de 33 %.

Le Centre-Val de Loire se classe au 13^e rang des régions s'agissant de cet indicateur, juste derrière les régions Basse-Normandie et Nord - Pas-de-Calais.

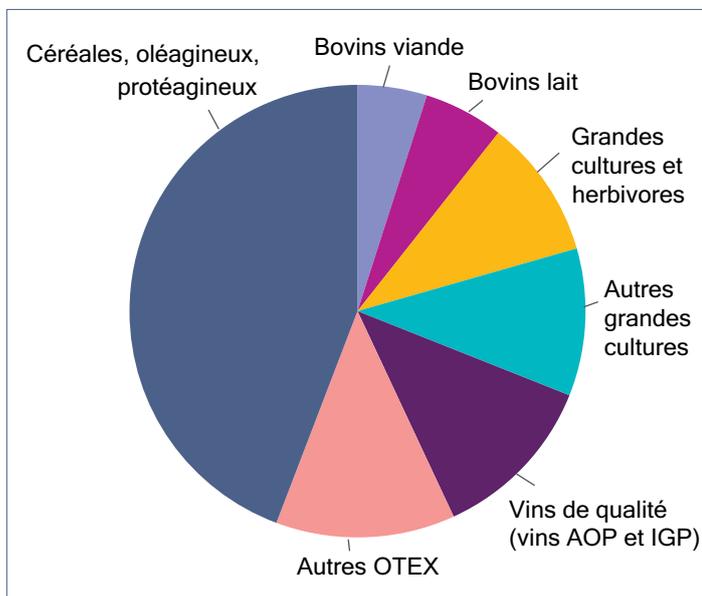
L'OTEX céréales, oléagineux, protéagineux contribue à moins de la moitié de l'EBE de la région avec 547 millions d'euros, suivie par l'orientation autres grandes cultures, avec une part de 11 % (132 millions d'euros). En 2014, ces deux spécialisations totalisent 55 % de l'EBE régional pour 63 % en 2013.

EBE moyen par exploitation en milliers d'euros



Source : Agreste, RICA

Répartition par OTEX de l'EBE total 2014 dans le Centre-Val de Loire



Source : Agreste, RICA

Les exploitations spécialisées en grandes cultures représentent 55 % de l'EBE

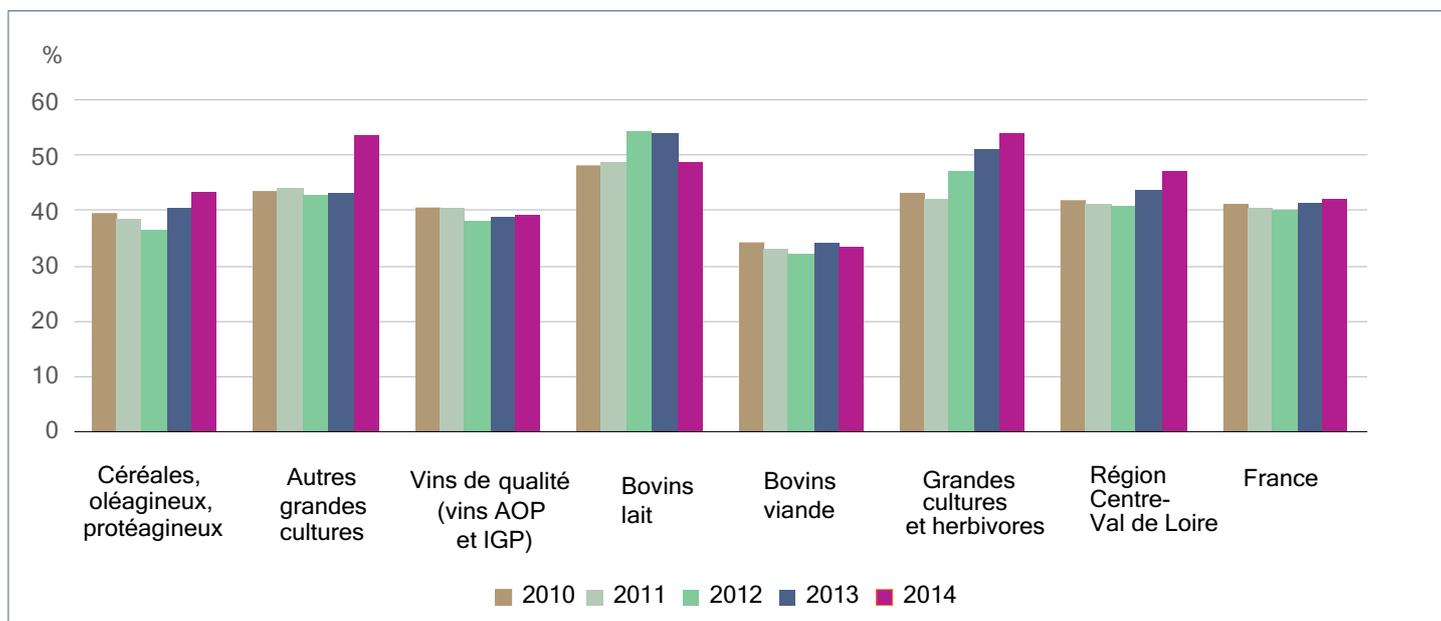
➔ Les exploitations de grandes cultures sont les plus endettées

Un endettement moyen de 47 % par exploitation

Au niveau national, le taux moyen d'endettement, c'est-à-dire la part de l'ensemble des dettes rapportée au total du passif, a augmenté d'un point entre 2013 et 2014 et s'affiche à 42 %. Cependant, il reste très élevé pour les spécialisations granivores, maraîchage et horticulture (plus de 60 %). Le taux le plus faible, de 30 %, concerne les exploitations « bovins

viande », suivies par les exploitations viticoles (32 %). En moyenne, pour l'ensemble des OTEX, le taux d'endettement de la région Centre-Val de Loire a augmenté de trois points pour atteindre 47 %. Le taux le plus bas, soit 33 %, concerne l'orientation « bovins viande ». Les exploitations spécialisées en « autres grandes cultures » et en « grandes cultures et herbivores » présentent un taux relativement élevé (54 %). Celui des exploitations spécialisées en COP est plus limité (43 %).

Un taux d'endettement en hausse dans le Centre-Val de Loire



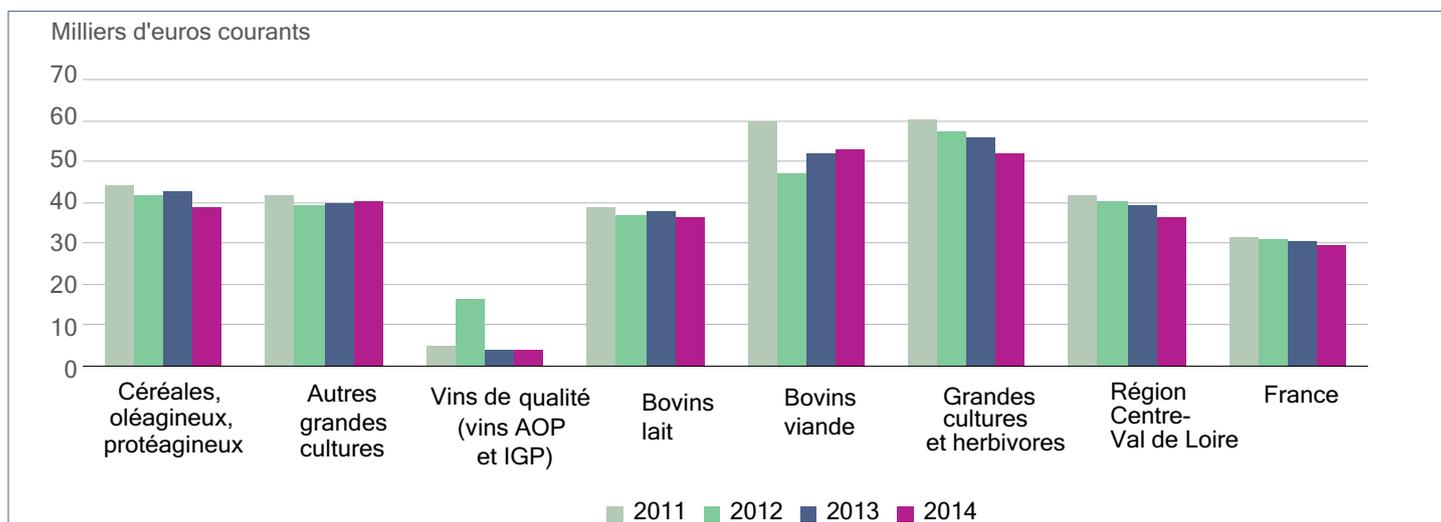
Source : Agreste, RICA

➔ Moins de subventions dans le Centre-Val de Loire

Dans le Centre-Val de Loire, en 2014, les subventions ont diminué de 7 % en moyenne par exploitation par rapport à 2013. Cette baisse se limite à 3 % au niveau national. En effet, la dotation attribuée aux subventions a été réduite entre ces deux années. Et au sein de cette dotation, une partie du 1^{er} pilier de la PAC a été transférée vers le 2nd (PHAE et ICHN) entre autres avec pour objectif de renforcer le soutien

aux zones défavorisées, amorçant ainsi la réforme de la PAC 2014-2020. De ce fait, l'impact négatif de ces mesures s'est davantage fait ressentir dans les régions céréalières comme la Champagne-Ardenne, la Lorraine et le Centre-Val de Loire. A l'inverse, les régions montagneuses, comme la Corse et le Limousin notamment, sont gagnantes et ont bénéficié d'une enveloppe de subventions en hausse.

Baisse des subventions dans le Centre-Val de Loire en 2014 (en moyenne par exploitation)



Source : Agreste, RICA

Résultats 2014 pour les systèmes de production représentatifs en région Centre-Val de Loire
(champ des moyennes et grandes exploitations)

Moyenne pondérée par exploitation en milliers d'euros courants	Centre-Val de Loire							France métropoli- taine
	Céréales, oléagineux, protéagi- neux	Autres grandes cultures	Vins de qualité (vins AOP et IGP)	Bovins lait	Bovins viande	Grandes cultures et herbivores	Toutes exploita- tions	Toutes exploita- tions
CARACTERISTIQUES GENERALES								
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	142	41	35	35	34	47	409	7 284
Nombre d'exploitations représentées	9416	1743	1265	598	928	1536	17 680	298 794
Surface agricole utile (SAU) (ha)	147	138	24	111	162	166	131	89
dont surface en faire-valoir direct (ha)	15	6	4	7	11	11	11	10
Surface en céréales (ha)	96	89	4	40	20	69	74	33
Effectifs animaux en unité gros bétail (UGB)	6	4	0	113	174	103	46	87
Nombre d'unité de travail annuel (UTA)	1,4	1,9	3,4	2,4	1,6	2,0	1,9	2,1
dont UTA non salariée (UTANS)	1,2	1,4	1,6	2,1	1,4	1,6	1,4	1,4
FINANCEMENT ET ELEMENTS DU BILAN								
Fond de roulement	118,0	109,5	227,7	82,7	113,3	97,0	115,2	119,6
Autofinancement	14,9	4,7	39,2	62,6	34,4	30,4	20,1	27,7
Actif immobilisé	214,6	284,3	172,0	365,3	337,1	335,1	241,6	268,6
dont capital d'exploitation	155,0	232,6	160,9	343,0	325,5	297,4	196,1	224,3
Actifs circulant	175,5	212,4	312,3	148,1	155,1	180,7	185,1	178,2
dont stocks	100,3	100,3	217,8	82,6	108,2	112,0	107,4	105,3
Capitaux propres	221,9	229,7	296,5	264,0	328,0	237,7	227,1	259,5
Endettement total	169,5	266,8	190,6	252,0	164,6	279,2	200,8	189,0
Taux d'endettement (%)	43	54	39	49	33	54	47	42
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION								
Production de l'exercice	170,5	265,2	319,5	283,4	125,0	214,6	215,3	206,7
+ Rabais et ristournes	1,3	1,5	0,1	0,6	0,1	0,6	1,0	0,5
- Charges d'approvisionnement	84,9	118,7	66,9	117,4	57,9	100,2	95,5	78,7
- Autres achats et charges externes	44,3	78,0	80,1	74,3	34,9	62,5	57,6	55,7
= Valeur ajoutée (VAHF)	42,6	69,8	172,6	92,3	32,2	52,5	63,2	72,9
+ Subventions d'exploitation	39,0	40,2	3,7	36,2	53,0	52,2	36,7	29,6
+ Indemnités d'assurance	3,2	5,8	11,0	1,7	1,5	3,9	3,8	2,1
- Loyers et fermages	18,1	24,3	18,1	11,1	13,0	16,8	17,1	14,4
- Impôts et taxes	2,6	3,3	4,8	2,3	1,3	2,3	2,7	2,3
- Charges de personnel	5,9	12,4	47,1	6,1	4,8	8,7	14,1	15,1
= Excédent brut d'exploitation	58,1	75,7	117,4	110,6	67,5	80,7	69,8	72,7
+ Produits de gestion courante et produits financiers	1,3	2,6	1,0	0,6	0,2	1,1	1,3	1,2
- Dotations aux amortissements	35,2	47,7	31,4	45,6	30,4	44,3	37,5	32,6
- Charges financières	4,8	6,5	3,7	8,7	4,3	7,1	5,4	5,1
= RCAI (Résultat courant avant impôts)	19,3	24,2	83,2	56,9	33,0	30,4	28,2	36,2
+ Profits et charges exceptionnels	5,8	3,9	1,5	5,5	4,4	6,5	5,4	6,2
= Résultat de l'exercice	25,2	28,1	84,6	62,4	37,3	36,8	33,5	42,4
RCAI par UTANS (millier d'euros/UTANS)								
RCAI par UTANS (millier d'euros/UTANS)	16,0	17,5	50,4	27,4	24,3	19,0	20,7	25,2
Charges sociales personnelles de l'exploitant	17,0	22,3	20,1	16,5	9,6	15,4	17,0	13,3
CHARGES								
Consommations intermédiaires	120,5	186,4	136,9	183,1	86,3	153,3	144,2	127,2
Engrais et amendements	33,2	38,5	3,5	18,1	11,9	26,9	27,6	13,7
Produits phytosanitaires	28,1	33,2	15,3	10,0	3,8	17,0	22,9	10,7
Aliments du bétail	0,7	1,0	0,0	54,8	18,3	26,5	12,4	28,2
Charges à l'hectare (millier d'euros/ha)	1,4	2,1	10,5	2,4	0,9	1,5	1,8	2,3

Source : Agreste, RICA

Méthodologie

Source micro-économique, le réseau d'information comptable agricole (RICA) permet d'appréhender, avec un décalage d'un an, la situation économique et financière des exploitations agricoles dans leur diversité.

Le RICA recueille les informations comptables d'un échantillon d'environ 82 000 exploitations agricoles dans toute l'Union européenne selon des définitions communes. L'échantillon français de 7 284 exploitations correspond aux 305 000 moyennes et grandes exploitations, c'est-à-dire celles dont la production brute standard (PBS) est supérieure ou égale à 25 000 euros.

En région Centre-Val de Loire, l'échantillon est composé de 409 **moyennes et grandes exploitations** agricoles et viticoles, pour l'exercice comptable de 2014. Le résultat courant avant impôts (RCAI) est l'indicateur central du RICA. Les comparaisons inter-annuelles, notamment au niveau des charges courantes, sont réalisées en valeur courante et à **champ constant**, c'est-à-dire qu'on ne garde que les exploitations présentes dans l'échantillon à la fois en 2013 et en 2014.

Une diffusion des données est possible pour l'ensemble des OTEX au niveau national. A l'échelle régionale, les données ne sont diffusées que pour les OTEX dont on dispose d'un échantillon contenant au minimum 20 exploitations. Pour la région Centre-Val de Loire, il s'agit des OTEX « céréales, oléagineux, protéagineux », « autres grandes cultures », « viticulture », « bovins lait », « bovins viande » et « grandes cultures et herbivores ».

Définitions

La PBS (production brute standard) : cet indicateur ne représente pas des résultats économiques réels. Il repose sur des coefficients destinés à estimer la valeur de la production potentielle associée aux surfaces et au cheptel, hors toute subvention et déduction faite des coûts spécifiques associés à cette production. Chaque coefficient se rapporte à un hectare de culture ou à une tête de cheptel. On calcule la production brute standard des différentes productions, ainsi que la production brute totale de l'exploitation.

La variation annuelle de la PBS d'une exploitation ne traduit que l'évolution de ses structures de production (par exemple agrandissement ou choix de production à plus fort potentiel) et non une variation de son chiffre d'affaires.

L'OTEX (orientation technico-économique) : une exploitation est spécialisée dans une orientation si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

Fond de roulement : capitaux propres + dettes financières - actif immobilisé - charges à répartir.

L'autofinancement = capacité d'autofinancement - prélèvements privés.

L'actif du bilan traduit les moyens possédés par l'exploitation et mis en œuvre par l'exploitant pour exercer son activité.

L'actif immobilisé correspond aux biens nécessaires au processus productif, notamment les bâtiments, les matériels ou les animaux reproducteurs. **Capital d'exploitation** = actif immobilisé - capital foncier.

Les **actifs circulants** correspondent aux biens et aux créances résultant du processus de production, y compris les stocks.

Les **capitaux propres** correspondent à la contribution du chef d'exploitation et de ses associés. La situation financière des exploitations est d'autant plus saine que les immobilisations sont couvertes par les capitaux propres.

Production de l'exercice : Somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux...) et des produits issus de la production immobilisée (travaux effectués par et pour l'entreprise), des travaux à façon, des pensions d'animaux, des terres louées et des produits d'autres activités annexes.

Consommations intermédiaires : elles correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production.

Valeur ajoutée : solde comptable du compte de production (production - consommations intermédiaires).

Subventions d'exploitation : elles correspondent aux aides communautaires, nationales et locales.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : il correspond à la valeur ajoutée augmentée des subventions d'exploitation et des indemnités d'assurance et diminuée des prélèvements fiscaux, des fermages et charges en personnel. Ce solde contient implicitement un élément de rémunération pour le travail effectué par l'exploitant ou les membres non salariés de sa famille.

Pour en savoir plus :

RICA France Tableaux standards 2014 - Agreste Chiffres et Données, Série Agriculture n° 233 mars 2016

Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste : la statistique agricole

Les informations et données de cette publication peuvent être reprises sous réserve d'indiquer la source

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique

Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Banner
45042 Orléans Cédex 1
Tél : 02.38.77.40.60 - Fax : 02.38.77.40.69
Courriel : srise.draaf-centre@agriculture.gouv.fr
[www.http://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/](http://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/)

Directeur de publication : Jean-Roch GAILLET
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédacteur : Anne-Solène COLOIGNER
Composition : Marielle WOLL

Dépôt légal à parution
Prix : 2,50 €
Parution : mai 2016

